

Opérateur des industries du recyclage

RNCP1170 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	343
Code(s) ROME	K2303, K2304
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans une entreprise ou un organisme du secteur public ou privé spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux et leur transformation en matières premières pour l'industrie. A la réception des matières premières, il a un rôle d'identification, de contrôle, de tri et de surveillance du déchargement sur le site : il est capable d'opérer un tri manuel ou mécanisé.

Il participe au conditionnement et au stockage (traitement avant conditionnement, surveillance des opérations de conditionnement...).

Il assure la maintenance de premier niveau des machines et matériels utilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.entreprise ou un organisme du secteur public ou privé spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

agent de tri des déchets

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes

Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 770
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24650

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1170/>